



Extrait du registre des délibérations

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2021-1-14

R Prefecture

PÉRIGORD LIMOUSIN

024 24 100 752 - 20210225 - 2021_1_14 - Séance du 25 février 2021
Recu le 02/03/2021
Publié le 02/03/2021
Département de la DORDOGNE

Arrondissement de
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :

La Coquille

Date de la convocation et
envoi de la note de

synthèse :

15/02/2021

Nombre de membres :

En exercice : 38

Présents : 35

Pouvoirs : 1

Etaient présent(e)s

Mesdames : MAGNE Muriel, MAURUSSANE Annick, DAVIET Marina, MARCETEAU Dominique, DECARPENTRIE Françoise, HYVOZ Isabelle, BOSREDON COURNIL Sylvie, ESCLAVARD Anne-Sophie, CHASSAIN Thérèse, DEGLANE Christine, LAGARDE Bernadette, FAURE Michèle

Messieurs : FAYE Jean-Louis, GIMENEZ Philippe, BOST Claude, FRANCOIS Philippe, PRIVAT Pascal, CHIPEAUX Raphaël, VAURIAC Bernard, AUGEIX Michel, GARNAUDIE Didier, BANCHIERI Philippe, FAYOL Stéphane, BRUN Philippe, DOBBELS Michel, SAERENS Grégory, BOST Jean-François, DUTHEIL Frédéric, JUGE Jean-Claude, RANOUIL Michel, COMBEAU Bertrand, THOMAS Michel, SEDAN Francis, MEYNIER Paul, VERDEBOUT André (délégué suppléant de Frédéric DESSOLAS) MEYNIER Patrick,

Absents et excusés et procurations : KARP Michel, COUTURIER Pierre-Yves, DESSOLAS Frédéric (a donné pouvoir à Michel AUGEIX), AUGEIX), COUTURIER Pierre-Yves, SEDAN Francis, MEYNIER Paul,

M Paul MEYNIER est désigné secrétaire de séance

Accompagnement par l'Agence Technique Départementale 24 pour la réalisation d'études de faisabilité de 6 nouveaux projets intercommunaux

La communauté de communes souhaite étudier la réalisation des projets suivants, sous sa propre maîtrise d'ouvrage :

- Aménagement d'un centre d'affaires regroupant bureaux, services communs et ateliers pour professionnels
- Construction d'ateliers pour entreprises
- Construction d'un accueil collectif de mineurs
- Rénovation de la bibliothèque de La Coquille
- Rénovation de la bibliothèque de Jumilhac-le-Grand
- Construction d'un atelier pour les services techniques intercommunaux

Pour cela, elle souhaite solliciter l'assistance de l'Agence Technique Départementale de la Dordogne qui l'accompagnera afin d'établir pour son compte, pour chacun de ces projets :

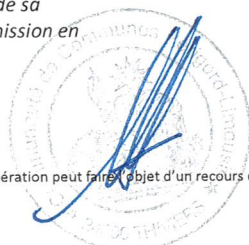
- Une étude de faisabilité
- Un pré-programme architectural, paysager et de VRD
- Une estimation financière globale de chaque projet

En interne, afin de se répartir le travail en équipe et de simplifier leur suivi, chacun de ces projets intercommunaux sera dirigé par un comité de pilotage composé d'élus et de techniciens concernés dont les missions principales sont les suivantes :

- Piloter le projet

*Le Président certifie exécutoire le
présent acte compte tenu de sa
publication et de sa transmission en
Sous-Préfecture*

Le Président,
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 26 février 2021
Le Président,

Michel AUGEIX



AR Prefecture

024-242400752-20210225-2021_1_14-DE

Reçu le 02/03/2021

Publié le 02/03/2021

- Définir le programme du projet

- Définir la planification, le phasage du projet
- Définir le mode de gestion du projet
- Elaborer le budget (dépenses / recettes) de l'opération
- Coordonner, faire intervenir les différents prestataires d'ingénierie, opérateurs publics et privés, partenaires, entreprises de travaux concernés par l'opération
- Organiser la communication entre les acteurs du projet

Le conseil communautaire garde ses prérogatives :

- Il vote le lancement du projet
- Il nomme les membres du comité de pilotage
- Il valide les étapes cruciales de l'opération
- Il vote les budgets annuels et donc les crédits correspondants au projet
- Selon les seuils de marchés publics : il choisit les prestataires d'ingénierie, les opérateurs publics et privés, les entreprises de travaux concernés par l'opération

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACTE le fait que la communauté de communes sollicite l'assistance de l'Agence Technique Départementale de la Dordogne pour l'accompagner en termes d'études techniques, architecturales, paysagères et financières des projets suivants : Aménagement d'un centre d'affaires regroupant bureaux, services communs et ateliers pour professionnels / Construction d'ateliers pour entreprises / Construction d'un accueil collectif de mineurs / Rénovation de la bibliothèque de La Coquille / Rénovation de la bibliothèque de Jumilhac-le-Grand / Construction d'un atelier pour les services techniques intercommunaux**
- **S'agissant du suivi en interne des projets de rénovation des bibliothèques de La Coquille et de Jumilhac-le-Grand, DESIGNE en tant que membres de leur comité de pilotage : Michel AUGEIX, Raphaël CHIPEAUX, Philippe BANCHIERI, Pascal PRIVAT**

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 26 février 2021
Le Président,

Michel AUGEIX

